



ACTE D'ENGAGEMENT

OBJET DU MARCHE :

DIAGNOSTIC DES ZONES HUMIDES 2015

Personne publique : Syndicat Mixte du SAGE

Adresse :

Maison de la baie d'Audierne – Saint Vio – 29720 Treguennec

Procédure de passation : Code des marchés publics "procédure adaptée" - article 28 et 77

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du CMP : Monsieur le Président du syndicat mixte du SAGE

Copie de l'original, délivrée en exemplaire unique pour être remis à l'établissement de crédit, en cas de nantissement ou cession consentie dans les conditions de l'article 106 du Code des marchés publics.

Date : Signature :

Organisme chargé du paiement : Trésorier de Pont l'abbé

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Transmis en préfecture le :

Date de notification le :

Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un bon de commande spécifique émis par le maître d'ouvrage précisera la date de commencement d'exécution.

Pièces constitutives du marché :

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

Pièces particulières :

- ⤴ le présent acte d'engagement,
- ⤴ le Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- ⤴ le règlement de la consultation
- ⤴ le CCAP,
- ⤴ le mémoire technique du prestataire

Pièces générales (non fournies) :

Les documents applicables qui suivent sont ceux en vigueur à la date de signature par l'entreprise du présent marché :

- ⤴ le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics, en vigueur lors de la remise des offres ou en vigueur lors du mois d'établissement des prix.

Ces pièces sont applicables pour tout ce qui n'est pas contraire aux clauses du présent marché.

ARTICLE 1 – CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)

Je soussigné, contractant unique engageant ainsi ma personne, désigné dans le marché sous le nom de « TITULAIRE »

M agissant en mon nom personnel,
domicilié à
et immatriculé
sous le n°

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 2.4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :

N°Police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise de l'offre

ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UNE PERSONNE MORALE)

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "le titulaire »

M
Agissant au nom et pour le compte de la société dénommée :
Ayant son siège social à :
Forme de la société : capital :
et immatriculé au RCS de :
sous le n°

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

-M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les études aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

- AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la Société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :
N° Police :

- CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 2.4 ci-après répondent aux conditions ci-dessus rappelées et qu'ils sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

Compagnie :
N° Police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise de l'offre

ARTICLE 1 – CONTRACTANT (LE TITULAIRE EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)

NOUS soussignés, co-traitants, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, conjoints désignées dans le marché sous le nom « le titulaire »

✶ **1^{er} co-contractant** (cas d'une personne morale)

M
Agissant au nom et pour le compte de la Société
Forme de la société : Capital :
Ayant son siège social à

et immatriculé au RCS de : sous le n°
et étant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché représenté par :

⤴ **2^{ème} co-contractant** (cas d'une personne physique)

M, Agissant en mon nom
personnel,
domicilié à
.....et immatriculé

⤴ **3^{ème} co-contractant :**

M.....
.....

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés,

- NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent l'offre du groupement que nous avons constitué,

- AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, être titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'e nous encourons :

<u>cocontractant</u>	<u>1^{er} cocontractant</u>	<u>2^{ème} cocontractant</u>	<u>3^{ème}</u>
Compagnie :
N° police :

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

ARTICLE 2 – FORME DU PRIX et MONTANT DE L'OFFRE

2.1 Cadre général

L'offre du fournisseur est constituée par le bordereau de prix unitaires ci-annexé (annexe 2).
La commande sera notifiée par le mandataire de la personne publique par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Un bon de commande comportera le nombre d'hectares correspondant à une commune déterminée.

Le marché est un marché à bons de commande, conclu avec un minimum et un maximum en quantité. Le montant minimum et maximum du marché en quantité d'hectares investigués est de :

Type de prestations	Minimum annuel	Maximum annuel
Diagnostic des zones humides en nombre d'hectares investigué	968	6800

2.2 Montant de l'offre

Le montant du marché tel qu'il résulte du détail estimatif en application du bordereau des prix unitaires ci-joint en annexe est de :

Montant du marché sur la base des quantités minimales :

	Montant pour 969 hectares
Montant HT	
Montant TVA au taux de..... %	
Montant TTC	

Montant du marché annuel sur la base des quantités maximales :

	Montant pour 6800 hectares
Montant HT	
Montant TVA au taux de..... %	
Montant TTC	

Le montant de l'offre comprend l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du marché : déplacements sur le terrain, réunions, frais administratifs....

2.3 Variations des prix

Les prix sont fermes, non actualisables.

2.4 Sous-traitance

Le titulaire :

n'envisage pas de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou co-traitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Entreprise donneur d'ordre	Nature de la prestation	Sous-traitant devant exécuter la prestation	Montant de la prestation TTC
		Total	

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être cédée ou nantie par le titulaire est de :

Titulaire unique ou mandataire :TTC

2^{ème} co-traitant :TTC
3^{ème} co-traitant :TTC

ARTICLE 3 – DUREE DU MARCHÉ, DELAIS DE LIVRAISON ET LIEU DE LIVRAISON

3.1 Durée du marché

Le marché est à bon de commande.

La durée de validité du marché est la période pendant laquelle la personne publique peut notifier au titulaire des bons de commande. Elle est fixée à 24 mois.

3.2 Délais de réalisation :

Les prestations seront réalisées dans les délais fixés dans le CCTP et par chaque bon de commande.

ARTICLE 4 – REGLEMENT DES COMPTES

4.1 Délai de paiement

La prestation sera réglée dans un délai de 35 jours à compter de l'acceptation de décompte général par le titulaire, après validation des résultats et documents transmis.

En cas de retard dans la préparation des documents d'études, le prestataire subit sur ses créances des pénalités dont le montant, par jour calendaire de retard, est fixé, par rapport au montant de chaque phase, à 1/3000°.

Le montant des pénalités s'applique dès le 1^{er} euro.

4.2 Règlement

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie ci-dessous par virement établi à l'ordre du titulaire ou des membres du groupement conjoint (joindre les RIB)

DESIGNATION DU FOURNISSEUR	PRESTATION CONCERNEES	PRIX TTC
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire		
Nom de l'entreprise Raison sociale Adresse Référence compte bancaire		

4.3 Avance

Le marché ne fait pas l'objet d'avance.

4.4 Acomptes

Le règlement des sommes dues au titulaire du marché pourra faire l'objet d'acomptes périodiques, en fonction du travail réalisé.

ARTICLE 5 – DECLARATIONS

En cas d'attribution du marché, le candidat unique ou chaque co-traitant s'engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles R. 324-4 ou R 324-7 et R 341-30 du Code du travail ainsi que les attestations et certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales et organismes compétents.

Le candidat unique ou chaque co-traitant s'engage également à produire, tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles R. 324-4 ou R 324-7 et R 341-30 du Code du travail.

Les candidats établis dans un État autre que la France doivent produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat ne peut être délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les États où un tel serment n'existe pas par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

Fait en un seul original

A Le

Mention(s) manuscrite(s)

"Lu et approuvé"

Signature(s) du titulaire, mandataire (ou des) prestataires (s)

ARTICLE 6 - APPROBATION DU MARCHE

6.1 Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessous.

Sur la base des quantités minimales :

Montant du marché Hors taxe :€

Montant de la TVA : (Taux : %)€

Montant du marché TTC :€

Montant en lettres (en T.T.C.) :

Sur la base des quantités maximales :

Montant du marché Hors taxe : €

Montant de la TVA : (Taux : %) €

Montant du marché TTC : €

Montant en lettres (en T.T.C.) :

6.2 Les sous-traitants proposés à l'article 2.4 de l'offre sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées

6.3 Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A Le

Le Président du syndicat mixte du SAGE,

ANNEXE 1 : CADRE D'ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE

Annexe à l'acte d'engagement en cas de sous-traitance valant demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement.

Demande d'acceptation d'un sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement en cours de marché.

L'exemplaire unique du marché ou le certificat de cessibilité a-t-il été restitué ?

Oui

Non

MAITRE DE L'OUVRAGE :

- Personnes habilitées à donner les renseignements sur l'état d'avancement du marché du sous-traitant :

- Organisme chargé des paiements :

MARCHE :

- Objet :

- Titulaire :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES :

- Nature :

- Montant HT :

- Montant TVA comprise :

SOUS-TRAITANT :

- Nom, raison ou dénomination sociale :

- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :

 ^ |

 mmatriculée à l'INSEE :

 ^ Numéro SIRET :

 ^ Code la nomenclature d'activité française (NAF) :

Numéro d'identification au registre du commerce :

- Adresse

- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, numéro de compte) joindre RIB

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE :

- Avances :

- Modalités de calcul et de versement des acomptes :
- Date (ou mois) d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

CAPACITES PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES DU SOUS-TRAITANT :

.....
.....
.....

A, le

Le titulaire du marché ou le mandataire du groupement :

.....

A, le

Le représentant de la personne publique :

.....

Pièces à joindre à l'acte spécial :

- Déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics

ANNEXE 2 : BORDEREAU DE PRIX

Prestation	Prix à l'hectare investigué en € HT	Taux de TVA appliqué	Prix à l'hectare investigué en € TTC
Diagnostic des zones humides			

A

Le

Signature du candidat